

### REPOSE A M. LE DEPUTE (extraits)

Contrairement à ce que vous avancez dans votre courrier, en 2024, les moyens alloués à la santé et aux hôpitaux publics seront bien inférieurs à leurs besoins qui sont estimés à + 4% par an à effectifs constants et ne comprennent pas en outre l'inflation. Votre gouvernement les plonge ainsi dans des difficultés supplémentaires. Les soignants et les patients en subiront les douloureuses conséquences.

Nous trouvons indécente votre allusion à la maîtrise de la dette publique pour justifier ces tours de vis. On parle ici de soigner des gens. N'est-ce pas M. Macron qui rappelait que la santé n'avait pas de prix !

Vous annoncez 9 300 places ouvertes en médecine en 2020. Savez-vous que c'était quasiment, à quelques centaines près, le nombre de places ouvertes en 1973 et que depuis, la population a augmenté de près de 16 millions de personnes et qu'elle a vieilli ?

Depuis de nombreuses années, il aurait fallu doubler le nombre de places ouvertes en médecine. Pour longtemps encore, la situation de désert médical va perdurer et même s'aggraver dans les prochaines années. Dans le sud Yvelines, 12 000 personnes, sans doute beaucoup plus, n'ont pas de médecin généraliste. C'est une honte.

Nous réitérons notre appel à la création, à partir de l'existant, d'un grand service public de la santé de premier recours avec la création de centres publics de santé employant des médecins salariés.

Vous citez les mesures d'amélioration des rémunérations des soignants. Celles-ci, bien que tardives, restent très insuffisantes.

Les conditions de prises en charge de nos aînés dans les EHPAD restent globalement indignes d'un pays développé. Les nombreux et récents scandales en attestent.

Ce secteur, trop longtemps délaissé, a besoin d'investissements très importants dans les locaux pour offrir des conditions matérielles de vie décente et dans le personnel qui doit être beaucoup plus nombreux, mieux formé et davantage rémunéré.

La lettre complète a été publiée sur notre site.

### TEMOIGNAGE D'UNE PATIENTE...

*Je suis infirmière retraitée après 35 ans de service à l'hôpital de Rambouillet. Le 18 octobre, à 23h30 mon cœur s'emballa. J'appelle le 15. Je me retrouve en cardiologie à l'hôpital. Je suis transférée à Mignot où plusieurs stents me sont posés.*

*Puis, je retourne à l'hôpital de Rambouillet. Je suis ressortie le 26 octobre en pleine forme. Je dois la vie purement et simplement aux différents services de santé publique et en particulier, à ceux de l'hôpital de Rambouillet.*

*Qui peut penser n'en n'avoir jamais besoin pour soi-même ou ses proches ? Il faut, pour tous, garder et renforcer notre système public de santé.*

*Nous en aurons tous besoin un jour ou l'autre, même les "hauts revenus" qui pensent pouvoir s'en passer, particulièrement en cas d'urgence ou de maladies graves nécessitant des soins très coûteux.*

### Quelques chiffres.

- Près d'une infirmière hospitalière sur deux a quitté l'hôpital ou changé de métier après dix ans de carrière. *Source DRESS juillet 2023*
- Rien qu'en 2022, 6 700 lits d'hospitalisation complète ont été fermés dans le pays, portant ce chiffre à près de 40 000 depuis dix ans, soit une baisse de 9,4%. *Source Capital 20/12/23*
- 15 000 postes de praticiens hospitaliers et autant d'infirmières sont vacants. *Source Le Quotidien du médecin 2023/02/01*

### 1 225 SIGNATURES

1 225 habitants représentant 2 424 personnes ont signé notre pétition pour un centre de santé sur notre territoire !

### AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL A L'HOPITAL ?

« Dans le rapport social de l'hôpital on peut lire : moins 28 agents en 2022 - 28 934 heures supplémentaires rémunérées soit 10 031 heures de plus qu'en 2021 et 9 396 heures de plus qu'en 2020 24 postes infirmiers vacants - turn-over à 11.39% - fermeture régulière de la ligne SMUR et des urgences pédiatriques par manque de personnel - fermeture d'une unité de 16 places en EHPAD là aussi pour des raisons de manque de personnel - équipes en grande souffrance psychologique et physique - agents partent travailler en pleurs, la boule au ventre et ont la triste sensation de mal faire, vivant très mal cette situation... » Extraits de l'intervention de FO le 10 novembre 23.

### SANOFI ABANDONNE LE DOLIPRANE

Le premier laboratoire pharmaceutique français, perfusé par de l'argent public, a annoncé vendredi en octobre 2023 son intention de vendre sa branche « grand public ». Celle-ci regroupe ses médicaments vendus sans ordonnance, dont sa célèbre marque de paracétamol.

En clair, Sanofi abandonne la production de produits de première nécessité vendus à prix modique pour se focaliser sur les médicaments innovants, plus chers et plus rentables. Cette annonce s'accompagne d'un plan d'économies de 2 milliards d'euros entre 2024 et fin 2025, dont les syndicats craignent qu'il se traduise par des licenciements.

Quid de l'intention affichée par Sanofi et soutenue par Emmanuel Macron lui-même de relocaliser la production de principes actifs utilisés dans la production de Doliprane en France d'ici à 2025 ? Une jolie mascarade !

### POUR UN CENTRE DE SANTÉ SUR NOTRE TERRITOIRE !

Répondez à notre questionnaire (cf page 2)

Nous vous le remettrons de la main à la main sur le marché ou ailleurs dès que possible ! Il est disponible sur notre site : l'adresse est en bas de page ou **scannez le flash code en haut à droite avec votre téléphone portable !**

**Envoyez-le nous par la poste : l'adresse est ci-dessous ! Aidez-nous à le faire remplir !**



**ADHÉREZ AU COLLECTIF...** En ligne en vous connectant à notre site (lien ci-dessous) puis en cliquant sur l'onglet Adhésion. En nous adressant un courrier avec vos coordonnées postales, mail, téléphone et un chèque de 10 € à l'adresse ci-dessous.

Utilisez le Flash Code ci-joint pour remplir facilement notre questionnaire avec votre téléphone portable.  
(Au préalable, il faut télécharger sur celui une application qui sait lire les flash code, lancer cette dernière et ensuite diriger l'appareil photo vers le Flash



## Pour un centre de santé sur Rambouillet Territoire



Ass. Loi 1901 N°8784 W78200980

Afin de mieux défendre vos besoins et attentes, nous vous invitons à compléter ce questionnaire. Les résultats seront portés à la connaissance de tous : usagers, acteurs de la santé et décideurs institutionnels et politiques.

(Cochez la case correspondante pour dire OUI)

- J'ai un médecin traitant actuellement
- Je crains de ne plus avoir de médecin traitant
- Je n'ai plus de médecin traitant Nombre de personnes concernées   
dans votre foyer
- Avez-vous rencontré des difficultés pour accéder à un professionnel de santé (médecin ?, infirmier ?, kiné ?, autre ?) ou à une structure de santé ?
- Avez-vous besoin de consultations à domicile ?

### L'intérêt d'un centre de santé publique

Un centre de santé rassemble des professionnels de santé qui garantissent que :

- la permanence des soins sera assurée du lundi au samedi midi aux horaires d'ouverture avec des créneaux réservés aux consultations en urgence
- des consultations seront organisées dans le Sud-Yvelines selon les besoins
- le patient n'aura pas à payer le coût de la consultation remboursable par la Sécurité sociale et la mutuelle
- il n'y aura pas de dépassement d'honoraire
- les professionnels de santé et administratifs seront salariés et travailleront en équipe avec le dossier médical partagé
- des actions de prévention de santé seront conduites

Etes-vous favorable à la création d'un centre de santé ? **Oui**  **Non**

Nom, Prénom : ..... Commune : .....

Adresse mail : .....

Signature : .....

- **Document à compléter, à signer et à envoyer à** : Collectif Hôpital et Santé publique - Sud Yvelines au 15, rue de l'Etang 78610 Le Perray en Yvelines
- **Vous pouvez aussi scanner le questionnaire et l'adresser à** : [collectif-hspsy@laposte.net](mailto:collectif-hspsy@laposte.net)
- **Vous pouvez aussi le remplir en ligne en cliquant sur l'onglet «Pétition» sur notre site** : <https://collectifhopitalrambouilletblog.wordpress.com>

### Soutenez-nous financièrement !

Notre activité génère des dépenses particulièrement pour les tirages de nos publications. Nous sommes tous engagés bénévolement. Nous avons choisi une cotisation de 10 € par an pour les adhérents. Certaines personnes nous ont fait des dons. Si vous partagez notre engagement pour la santé publique, soutenez-nous financièrement. Vous pouvez nous adresser un chèque à l'ordre de Collectif HSPSY à l'adresse indiquée au bas de la première page de ce Flash Infos 18. Nous vous remercions d'avance !